 <p>UBFC UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</p>	<p>CONSEIL ACADÉMIQUE</p> <p>◆ ◆ ◆ ◆</p> <p>PROCÈS VERBAL</p>
<p>approuvé au CAC du 13/04/17</p>	<p>jeudi 16 février 2017</p>

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 14h40.

1. Informations Présidente

➤ **Mouvements au sein de l'assemblée du CAC**

Suite au renouvellement de la direction de l'Ecole Arts et Métiers Campus de Cluny, monsieur Sorin IGNAT, directeur adjoint par intérim remplace au sein du CAC monsieur Michel JAUZEIN qui a été appelé à prendre les fonctions de Directeur par intérim de l'ENSAM Campus de Cluny.

➤ **Modification des statuts**

Le CA UBFC du 23 septembre 2016 a entériné l'adhésion de l'Ecole Arts et Métiers à la ComUE UBFC en qualité de membre fondateur ce qui implique une modification des statuts d'UBFC pour intégrer cet établissement.

La ré-écriture des statuts d'UBFC est en cours et sa validation devrait intervenir d'ici la fin du premier semestre 2017.

➤ **Nomination du vice-président en charge de la vie étudiante**

Le CA UBFC du 14 février dernier 2017 a voté à l'unanimité la proposition de nomination de monsieur Thibaut STEINMETZ aux fonctions de vice-président en charge de la vie étudiante.

Monsieur STEINMETZ est étudiant en 4^{ème} année de médecine DFASM1 à l'université de Franche-Comté. Il est membre élu du CAC UBFC.

➤ **Taux de publication**

La Présidente informe le conseil des taux des publications mentionnant la signature scientifique UBFC par rapport au total de celles des établissements membres :

	2015 - 2017	2016 - 2017
Taux février 2017	30%	48%
Taux janvier 2017 (rappel)	29%	47%

Les chiffres sont issus d'une extraction WOS (Web of Science)

Le jalon I-SITE (30%) est atteint pour la période longue. La progression continue mais il reste encore une marge de progression : sur le dernier mois 62% des publications des établissements portaient la signature scientifique UBFC. Les établissements ont communiqué un guide méthodologique précisant le référencement Univ. Bourgogne Franche-Comté pour garantir la bonne collecte des publications par les moteurs de recherche.

➤ **Ma Thèse en 180's (MT 180s)**

MT180s est un concours ouvert aux doctorants pour présenter leur sujet de recherche. Ils disposent de 3 minutes et de l'appui d'une seule diapositive afin d'exposer en français ; de façon claire, concise et convaincante leur projet de recherche.

Stéphanie Thomas, directrice du développement académique et de l'innovation à UBFC, est invitée à donner des précisions sur le déroulement du concours.

Ce concours existe depuis 2012 et cette année, il est porté par UBFC. La finale régionale se tiendra à AgroSup dans l'amphithéâtre Chosson le 4 avril prochain à partir de 18h afin d'accueillir un maximum de public. Lors de cette finale, postuleront une dizaine de candidats pour 3 prix :

- 2 prix honorifiques
- 1 prix du jury (en cours de constitution).

Suivra, la finale nationale courant mai-juin puis la finale internationale, le 27 septembre 2017 en Belgique.

Une réunion d'information sur cet événement est prévue le 28 février prochain à Fabrikà Sciences, Campus de la Bouloie (UFC). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 mars. De plus, afin de préparer les candidats à cet exercice une formation est prévue le 28 mars.

Une communication via les écoles doctorales et ADUM a été lancée et une affiche est en cours d'élaboration.

2. Ecoles doctorales (ED)

Le CA du 14 février 2017 a approuvé le point suivant : l'instance tenant lieu de la commission recherche du conseil académique est le conseil académique de la COMUE UBFC, en matière de consultations, avis ou décisions relevant des études ou de la formation doctorale et, selon le caractère général ou individuel des sujets abordés :

- pour le caractère général, le CAC en formation plénière ;
- ou, pour le caractère individuel, le CAC en formation restreinte aux enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (PR et MCF ou assimilés) ou le CAC en formation restreinte aux PR et HDR.

C'est pourquoi, est examiné ce jour en séance, le point suivant :

➤ **Proposition de nomination des directeurs/directrices et directeurs/directrices-adjoint(e)s des écoles doctorales**

Le CA UBFC du 15 novembre 2016 a validé le transfert de la compétence doctorale à UBFC à partir du 1^{er} janvier 2017 et dans le même temps, il a approuvé la nouvelle constitution des Conseils des ED. Sur ces décisions, les conseils des ED ont désigné des directeurs et directeurs adjoints temporaires jusqu'aux élections du 31 janvier dernier.

Il convient de finaliser la mise en place des directions des ED et pour cela, la nomination des directeurs/directrices et directeurs/directrices adjoints des ED est soumise à l'avis du CAC et à l'avis des conseils des ED.

L'arrêté du 25 mai 2016 précise en son article 6 alinéa 3 : "*Lorsqu'une école doctorale relève d'un seul établissement, le directeur de l'école doctorale est nommé par le chef d'établissement après avis de la commission de la recherche du conseil académique, ou de l'instance qui en tient lieu, et du conseil de l'école doctorale.*"

La Présidente invite Khadija Chahraoui, vice-présidente chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle, à présenter les propositions nominatives ayant reçu un avis favorable des conseils des Ecoles Doctorales.

écoles doctorales	directeurs/directrices	directeurs/directrices adjoint(e)s
SPIM	Thérèse LEBLOIS	El Bay BOURENNANE
Carnot-Pasteur	Hans Rudolf JAUSLIN	Louis JEANJEAN
ES	Thierry RIGAUD	Nadine BERNARD
SEPT	Thierry MARTIN	Patrick BOUCHET
LECLA	Bénédicte COSTE	Pascal LECROART
DGEP	Philippe DESBRIERES	Karine BRISSET

La Présidente précise d'une part que la durée du mandat est liée au contrat de site et en cas de vacance, de nouvelles élections seront organisées. La fonction est limitée à 2 mandats.

Avant de procéder au vote, la Présidente invite les membres à formuler leurs remarques quant aux propositions nominatives. Sans remarque, elle met au vote l'ensemble de la liste ci-dessus.

VOTE : unanimité

3. Formation – Masters internationaux

Khadija Chahraoui, vice-présidente chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle, présente les modalités de sélection et les capacités d'accueil en 1^{ère} année des masters UBFC (annexe 1).

Elle rappelle que ces masters ont fait l'objet d'une présentation en séance du CAC le 20 janvier 2017.

Plusieurs membres débattent sur le dossier d'appel à candidature et soulignent le manque de clarté sur définition du nombre de parcours. Les porteurs avaient souvent compris que le dépôt d'un projet (1 dossier) = 1 parcours, hors il s'avère que le comité stratégique a élargi la notion de dossier à plusieurs parcours ce qui a été également repris par le Copil I-SITE. Madame Chahraoui confirme et signale qu'elle a fait remonter cette remarque au Copil I-SITE pour les prochains AAP.

Les éléments validés aujourd'hui par le CAC permettront de compléter les informations à déposer sur le site "*trouvermonmaster*". Le 22 mars prochain, le CNESER examinera les dossiers pour l'accréditation. L'ouverture des masters est prévue pour septembre 2017.

Plusieurs questions et remarques sont formulées par les membres du CAC :

- Est-il prévu d'ouvrir l'année M1 et l'année M2 ? Selon les cas, oui c'est envisagé.
- Les dates d'inscriptions sont tardives, ce qui risque de faire perdre des étudiants qui se tourneront vers un autre parcours dont ils auront reçu la réponse avant. Cela sera pris en compte de la meilleure façon et Yevgenya Leroy, chef de projet sur la promotion de l'internationalisation des formations, déploie d'ores et déjà tout un ensemble d'actions pour la meilleure attractivité et communication des masters internationaux.
- Concernant la gestion des droits d'inscription, UBFC est porteur et ce sont les établissements qui mettront en œuvre. Une convention UBFC/établissement sera établie.
- Est-ce qu'il y a un quota de prévu concernant les étudiants internationaux ? C'est variable selon les projets et dans certains cas, c'est 50/50. La question de l'évaluation du niveau d'anglais des étudiants est discutée.

- La répartition des heures entre les établissements n'a pas été demandée même si beaucoup de projet ont présenté cette répartition.
- Pour le master « Intelligence économique » la question des droits d'inscription est posée entre un établissement public qui a des droits d'inscription fixés par le ministère et un établissement privé dont les droits d'inscription sont libres. Il ne sera pas possible de délivrer de double-diplômes entre BSB et UBFC pour cette année mais les doubles inscriptions restent possibles.

La Présidente met au vote les modalités d'inscription et les conditions d'accueil dans les masters UBFC.

VOTE : unanimité

4. I-SITE – point sur les résultats des AAP

Alain Dereux, vice-président en charge du projet I-SITE, rappelle la répartition des projets soumis et présente la répartition du financement de 3,6 million d'euros, établie lors de la réunion du Copil I-SITE du 27 janvier 2017.

	Masters	MOOC's	ISITE-Industrie	Projets inter-disciplinaires	Projets blancs	UBFC Junior Fellowships	Total
Axe 1 Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents	2		3		1	2	8
Axe 2 Territoires, Environnement, Aliments	1	1	1		1		4
Axe 3 Soins individualisés et intégrés						1	1
Axes 1,2				1			1
Axes 1,3				1			1
Axes 2,3				1			1
Axes 3,4				1			1
Axes 2,4	1						1
Axe 4 (hors axes)	1				2		3
Total (cible)	5 (7)	1 (3)	4 (3)	4 (4)	4 (4)	3 (3)	21
Financement (k€)	425	25	1 445	590	598	540	3 623

Après un échange avec l'assemblée les conclusions suivantes ont été relevées :

- Tous les instruments n'étant pas ouverts, certains instruments ont été très attractifs et l'orientation des projets pourra évoluer sur la prochaine campagne des AAP (ouverture des *senior fellowship* par exemple).
- Un accompagnement d'UBFC à la réalisation du dossier ou dépôt du dossier apparaît nécessaire,

- Il est important que des projets soient déposés. En cas de non sélection, les rapports des experts sont assez détaillés pour permettre d'améliorer le dossier pour un dépôt ultérieur ou pour d'autres demandes de subventions.

5. Recherche – travaux du groupe de travail recherche (GT recherche)

Le GT recherche travaille sur la mise en place d'un dispositif d'autoévaluation de la recherche.

Aujourd'hui l'outil privilégié pour le recensement et la lisibilité est Web of Sciences.

Cependant, les publications de SHS n'y apparaissent pas mais leur référencement peut évoluer. La présidente invite les chercheurs à effectuer des tests sur WoS dans leur domaine de recherche pour identifier les publications relevées ou absentes.

Par ailleurs, il peut être intéressant d'avoir un outil de recensement commun et plusieurs établissements se tournent vers HAL. L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Il permet d'effectuer des extractions ce qui le rapproche des requêtes du Web of Sciences.

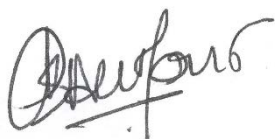
Il faut cependant informer et mobiliser les enseignants-chercheurs afin qu'ils y déposent leurs publications et productions scientifiques et actualisent régulièrement ces dépôts.

6. Questions diverses

Aucune question n'a été transmise.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres du CAC.

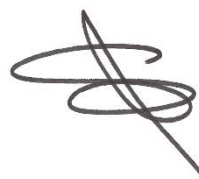
La séance est levée à 17h30.



Catherine BAUMONT

Présidente

du conseil académique d'UBFC



Carine KOÇUR

Secrétaire de séance

ANNEXES

Annexe 1 : Masters UBFC capacité d'accueil et modalités de sélection

CAPACITE D'ACCUEIL MASTER UBFC SOUS RESERVE D'ACCREDITATION

Etablissements Impliqués	Mention	Parcours	Date de campagne		Capacité d'accueil	Mentions de licence prioritaires (origine des étudiants)	Critères d'examen des candidatures (dont pré-requis)	Responsable Mention
			ouverture	fermeture				
UFC/ENSMM	Automatique, Robotique	Control for green mechatronics	1-avr.-17	31-août-17	12	Licence EEA Licence automatique Licence Mécatronique	Critères d'examen de candidature : Etude des motivations Etude du projet professionnel et du parcours antérieur du candidat Pré-requis : Bon niveau d'anglais Bon niveau d'Automatique	Micky Rakotondrabe
AGROSUP/UB	Science et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement	Physiological and Psychological FOOD choices Determinants	1-avr.-17	31-juil.-17	20	Licence Sciences de la vie, Sciences de la vie et de la terre	Critères d'examen de candidature : 1. Adéquation du cursus et pré-requis (parcours suivis en licence) 2. Qualité du cursus (notes globales obtenues à chaque niveau de L, classement dans les promotions, mentions) 3. Motivations des candidats 4. Niveau en anglais (minimum B2) 5. Stages effectués dans le cursus et hors cursus (cohérence thématique, durée, éventuellement évaluation appliquée) seront un plus dans le dossier Pré-requis : 1. Etre capable de mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie, de biochimie, de microbiologie. 2. Identifier et conduire en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale. 3. Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation. 4. Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique. 5. Mobiliser les concepts et les outils scientifiques dans le cadre des problématiques des sciences du vivant. 6. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue anglaise.	Gaëlle Arvisenet, Frédérique Datiche
UB/UFC	Biologie de la Conservation	- Ecology, Monitoring and management of Ecosystems - Behavioral and Evolutionary Ecology	15-avr.-17	31-août-17	32	Licence Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre	Constitution du dossier de candidature : 1.un CV rappelant les étapes du cursus, les mentions obtenues et toute autre expérience (stage, expérience professionnelle) permettant d'apprécier les acquis et compétences; 2. une copie de chaque diplôme obtenu depuis le baccalauréat; 3. un relevé de notes de chaque semestre du cursus de licence; 4. une lettre de motivation; 5. deux avis d'enseignants ou/et encadrants impliqués dans le cursus précédent ou/et l'encadrement de stage. Conditions d'examen des candidatures : Examen par le comité d'expertise composé des responsables du parcours concerné (M1 et M2), et de deux responsables d'UE du parcours et de l'année concernés. Après examen des dossiers de candidature, un nombre restreint de candidats sera retenu pour un entretien téléphonique individuel avec les membres du comité d'expertise. Critères d'examen des candidatures : 1. adéquation du cursus (mention et parcours suivis en licence); 2. qualité du cursus (notes globales obtenues à chaque semestre de licence, classement dans les promotions, mentions); 3. stages effectués dans le cursus et hors cursus (cohérence thématique, durée, éventuellement évaluation appliquée); 4. motivation et projet professionnel; 5. avis des personnes référentes (enseignants, encadrants). Pré-requis : Connaissance de base en biologie, écologie, biostatistique Anglais Pour information capacité d'accueil de 16 pour chaque parcours	Franck Cezilly, Renaud Sheifler
UB/UFV/UTBM	Physique fondamentale et applications	Physics, Photonics & Nanotechnology	1-avr.-17	31 aout 2017	20	Licence Physique	Critères d'examen de candidature : Recrutement sur dossier (CV, détail des matières et tableau de notes, lettre de recommandation) Interview par visio-conférence Pré-requis : general physics, electromagnetism, optics Anglais : niveau B2 TOEIC (ou equivalent)	Stéphan Guerin
BSB/UFC	Intelligence Economique	Behavioral and digital economics for effective management	1-avr.-17	30-juin-17	30	Licence Economie, Gestion, management des sciences de l'information, AES, parcours AGE... Bachelor économie, management	Critère d'examen de candidature : 1. ensemble des résultats antérieurs 2. copie certifiée conforme des diplômes, CV détaillé, lettre de motivation en anglais 3. Etude sur dossier des motivations, du projet professionnel et du parcours antérieur du candidat et éventuellement entretien si l'équipe pédagogique le juge nécessaire. Pré-requis : Connaissances générales en économie et en management	Angela Sutan, François Cochard, Karine Brisse)